

INTERPELLATION URGENTE

Auteur PDCC, par Bruno Clivaz et Chantal Voeffray Barras
Objet Le cannabis en vente libre en Valais
Date 06.06.2017
Numéro 4.0259

Actualité de l'événement

Au mois de mars, la presse a fait écho de la vente libre de cannabis faiblement dosé dans des kiosques valaisans en conformité avec le droit fédéral.

Imprévisibilité Les directives relatives aux contrôles n'étaient pas encore établies.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Les contrôles effectués depuis ce printemps doivent s'appuyer sur des directives avec une information des consommateurs sur les risques encourus.

La vente libre autorisée de cannabis de faible teneur en THC crée le doute dans la population. Il s'agit de clairement définir la manière dont les contrôles s'effectuent et de lever le doute quant aux possibilités de fraude.

Il s'avère également nécessaire d'informer les consommateurs des risques encourus.

Conclusion

Le PDCC interpelle le Conseil d'Etat pour connaître les mesures prises pour:

- les contrôles de la conformité des produits vendus ;
- le contrôle des consommateurs, en particulier des automobilistes ;
- l'adaptation de la prévention.